

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DOUBSARRONDISSEMENT
PONTARLIER**Nombre de membres**

En exercice : 49
Quorum : 25
Présents : 32
Votants : 41
Ayant donné procuration : 09
Absents/excusés : 08
Représentés : 01
Démissions : /
Résultat du vote :
Pour : 41
Contre : /
Blancs et nuls : /
Abstention : /

Date de la convocation

24/09/2025

Objet de la délibération

Tourisme nordique :
Politique tarifaire activités
nordiques en faveur des
jeunes du territoire de la
CCLMHD

EXTRAIT DU REGISTRE
des DELIBERATIONS du CONSEIL DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES DES LACS ET MONTAGNES DU HAUT DOUBS

Séance du 30 septembre 2025

L'an DEUX MILLE VINGT-CINQ et le trente septembre à 19h00, le Conseil de la Communauté régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle des Vallières à Labergement Sainte Marie, sous la Présidence de M. Jean-Marie SAILLARD.

Secrétaire de séance : Claude LIETTA

Présents : M. SAILLARD Jean-Marie (Les Villedieu), M. MINNITI Didier (Brey et Maison du Bois), Mme GREUSARD Elisabeth (Chapelle des Bois), M. TARBY Claude (Chatelblanc), M. ROUSSELET Camille (Fourcatier Maison Neuve), Mme CESSIN Emilie (Gellin), Mme WALTZER Aurélie, M. POIX-DAUDE Denis (Jougne), M. MIROUDOT Ludovic, Mme CHOUFFE Angélique (Labergement Sainte Marie), M. MAIROT Jérôme (Le Crouzet), Mme BULLE-LESCOFFIT Claudine, M. MERCIER Jean-Luc (Les Fourgs), M. BOIREAU Xavier, M. BOYER Philippe (Les Hôpitaux Neufs), M. ROBBE GRILLET Pascal (Les Hôpitaux Vieux), M. JACQUEMIN VERGUET Claude (Longevilles Mont d'Or), M. LIETTA Claude, M. BROCARD Jacques (Malbuisson), M. THERY Jean-Bernard (Malpas), M. DEQUE Gérard (Métabief), M. BARNOUX Jean-Luc, M. PEPE Michel (Montperreux), M. LEGE Pascal, Mme BERTHET Sylvie, M. LETOUBLON Albert (Mouthe), M. FAIVRE Michel (Oye et Pallet), M. POURCELOT Jean-Marie (Remoray Boujeons), Mme SCHIAVON Florence (Rochejean), Mme PRETTE Brigitte (Saint Antoine), Mme FAGIANI Patricia (Saint Point Lac), M. POPULAIRE Sébastien (Touillon et Loutelet).

Autre présent : M. PETITE Gilles.

Absents : Mme GIORGGIANNI Rose-May (Jougne), Mme JURCEVIC Lucie, M. LACROIX Hervé (Métabief), M. FIEVET Sylvain (Rondefontaine).

Excusés : M. BONNET Dominique (Chaux Neuve), M. GALLIOT Jean-Baptiste (Jougne), M. GINDRE Claude (Les Pontets), M. COQUIARD Franck (Sarrageois).

Représentés : M. POIX Louis représenté par son suppléant M. ROBBE GRILLET Pascal (Les Hôpitaux Vieux).

Procurations : M. MOREL Michel ayant donné procuration à M. POIX-DAUDE Denis (Jougne), Mme PAGNIER PAWLAK Laurette (La Planée) ayant donné procuration à M. THERY Jean-Bernard (Malpas), Mme TRIMAILLE Marie-Hélène (Labergement Sainte Marie) ayant donné procuration à M. MERCIER Jean-Luc (Les Fourgs) M. BELOT Roger ayant donné procuration à Mme BULLE-LESCOFFIT Claudine (Les Fourgs), M. HERNANDEZ Didier (Les Grangettes) ayant donné procuration à Mme FAGIANI Patricia (Saint Point Lac), M. PELLEGRINI Sylvain ayant donné procuration à M. FAIVRE Michel (Oye et Pallet), Mme TODESCHINI Patricia (Petite Chaux) ayant donné procuration à M. ROUSSELET Camille (Fourcatier Maison Neuve), M. BOUVERET Jean-Yves (Reculfoz) ayant donné procuration à M. POURCELOT Jean-Marie (Remoray Boujeons), M. MEYER Benjamin ayant donné procuration à Mme SCHIAVON Florence (Rochejean).

M. L. MIROUDOT Vice-Président en charge des activités nordiques rappelle que la Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut Doubs compte parmi les plus grands domaines nordiques de France.

Le ski de fond fait plus généralement partie de l'ADN du Massif du Jura, et il est pratiqué dès le plus jeune âge par la plupart des enfants du secteur, à l'école notamment.

Depuis 2 saisons, la CCLMHD a souhaité soutenir l'activité nordique pour les jeunes du territoire, en proposant la prise en charge de la moitié du tarif du forfait nordique à la saison Montagne Du Jura (MDJ).

Il est proposé de renouveler ce dispositif pour la saison 2025-2026.

Ce dispositif s'adresse :

- Aux enfants de la tranche d'âge des 5-15 ans.
- Aux jeunes de la tranche d'âge des 16-21 ans.

Envoyé en préfecture le 07/10/2025

Reçu en préfecture le 07/10/2025

Publié le 09/10/2025

ID : 025-200069565-20250930-2025_58-DE

Conditions d'accès pour bénéficier de la réduction :

- L'un des parents au moins est **résident principal** sur l'une des communes de la CCLMHD.
- Fourniture obligatoire d'un justificatif de domicile
- Fourniture obligatoire de la **copie INTEGRALE** du livret de famille
- En raison de la modification des dates de promotion du pass Montagnes du Jura il est proposé que la demande soit **impérativement** transmise pendant la **période de « Promo Flash » (du 8 au 15 octobre) et de « Promo » (du 16 octobre au 16 novembre)** des pass saisons par le biais du site de vente en ligne de l'Espace Nordique Jurassien et auprès des points de vente dédiés.

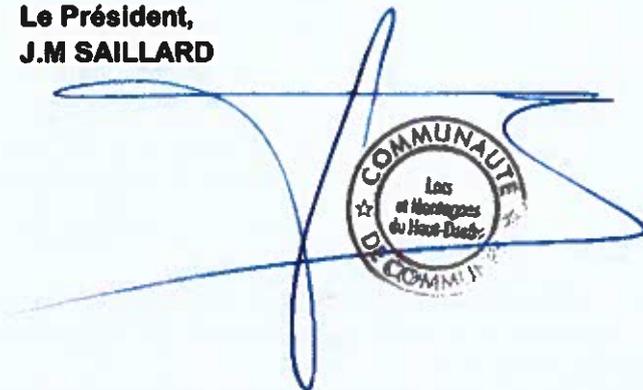
La Commission « Nordique » réunie le 09 septembre dernier a donné un avis favorable sur cette politique.

Le Conseil Communautaire, l'exposé entendu et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide :

- ***De reconduire le dispositif de prise en charge à hauteur de 50% des forfaits activités nordiques MDJ pour les enfants des tranches d'âge de 5 à 15 ans et celles des jeunes adultes de 16 à 21 ans pour l'hiver 2025/2026 et les suivants.***
- ***D'appliquer ces conditions à tous les enfants/jeunes dont l'un des parents au moins est résident principal sur l'une des Communes de la CCLMHD. Un justificatif de domicile et copie du livret de famille seront demandés au moment de l'achat.***
- ***D'autoriser le Président à tout mettre en œuvre pour opérer cette décision.***

Fait et délibéré les ans, jours et mois susdits, pour copie certifiée conforme,

**Le Président,
J.M SAILLARD**



The image shows a handwritten signature in blue ink over a circular official stamp. The stamp contains the text "COMMUNAUTÉ DES COMMUNES" around the top and "Les Montagnes du Haut-Doubs" in the center, with a small star symbol on the left side.

Envoyé en préfecture le 07/10/2025

Reçu en préfecture le 07/10/2025

Publié le 09/10/2025

ID : 025-200069565-20250930-2025_59-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DOUBS

ARRONDISSEMENT
PONTARLIER

Nombre de membres

En exercice : 49
Quorum : 25
Présents : 32
Votants : 41
Ayant donné procuration : 09
Absents/excusés : 08
Représentés : 01
Démissions : //

Résultat du vote :
Pour : 41
Contre : /
Blancs et nuls : /
Abstention : /

Date de la convocation

24/09/2025

Objet de la délibération

Convention de partenariat et
d'objectifs pour la coordination
des outils de développement
et de promotion du projet
« Jurassic Vélo Tours »
avec le PNRHJ

**EXTRAIT DU REGISTRE
des DELIBERATIONS du CONSEIL DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES DES LACS ET MONTAGNES DU HAUT DOUBS**

Séance du 30 septembre 2025

L'an DEUX MILLE VINGT-CINQ et le trente septembre à 19h00, le Conseil de la Communauté régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle des Vallières à Labergement Sainte Marie, sous la Présidence de M. Jean-Marie SAILLARD.

Secrétaire de séance : Claude LIETTA

Présents : M. SAILLARD Jean-Marie (Les Villedieu), M. MINNITI Didier (Brey et Maison du Bois), Mme GREUSARD Elisabeth (Chapelle des Bois), M. TARBY Claude (Chatelblanc), M. ROUSSELET Camille (Fourcatier Maison Neuve), Mme CESSIN Emilie (Gellin), Mme WALTZER Aurélie, M. POIX-DAUDE Denis (Jougne), M. MIROUDOT Ludovic, Mme CHOUFFE Angélique (Labergement Sainte Marie), M. MAIROT Jérôme (Le Crouzet), Mme BULLE-LESCOFFIT Claudine, M. MERCIER Jean-Luc (Les Fourgs), M. BOIREAU Xavier, M. BOYER Philippe (Les Hôpitaux Neufs), M. ROBBE GRILLET Pascal (Les Hôpitaux Vieux), M. JACQUEMIN VERGUET Claude (Longevilles Mont d'Or), M. LIETTA Claude, M. BROCARD Jacques (Malbuisson), M. THERY Jean-Bernard (Malpas), M. DEQUE Gérard (Métabief), M. BARNOUX Jean-Luc, M. PEPE Michel (Montperreux), M. LEGE Pascal, Mme BERTHET Sylvie, M. LETOUBLON Albert (Mouthe), M. FAIVRE Michel (Oye et Pallet), M. POURCELOT Jean-Marie (Remoray Boujeons), Mme SCHIAVON Florence (Rochejean), Mme PRETTE Brigitte (Saint Antoine), Mme FAGIANI Patricia (Saint Point Lac), M. POPULAIRE Sébastien (Touillon et Loutelet).

Autre présent : M. PETITE Gilles.

Absents : Mme GIORGGIANNI Rose-May (Jougne), Mme JURCEVIC Lucie, M. LACROIX Hervé (Métabief), M. FIEVET Sylvain (Rondefontaine).

Excusés : M. BONNET Dominique (Chaux Neuve), M. GALLIOT Jean-Baptiste (Jougne), M. GINDRE Claude (Les Pontets), M. COQUIARD Franck (Sarrageois).

Représentés : M. POIX Louis représenté par son suppléant M. ROBBE GRILLET Pascal (Les Hôpitaux Vieux).

Procurations : M. MOREL Michel ayant donné procuration à M. POIX-DAUDE Denis (Jougne), Mme PAGNIER PAWLAK Laurette (La Planée) ayant donné procuration à M. THERY Jean-Bernard (Malpas), Mme TRIMAILLE Marie-Hélène (Labergement Sainte Marie) ayant donné procuration à M. MERCIER Jean-Luc (Les Fourgs) M. BELOT Roger ayant donné procuration à Mme BULLE-LESCOFFIT Claudine (Les Fourgs), M. HERNANDEZ Didier (Les Grangettes) ayant donné procuration à Mme FAGIANI Patricia (Saint Point Lac), M. PELLEGRINI Sylvain ayant donné procuration à M. FAIVRE Michel (Oye et Pallet), Mme TODESCHINI Patricia (Petite Chaux) ayant donné procuration à M. ROUSSELET Camille (Fourcatier Maison Neuve), M. BOUVERET Jean-Yves (Reculfoz) ayant donné procuration à M. POURCELOT Jean-Marie (Remoray Boujeons), M. MEYER Benjamin ayant donné procuration à Mme SCHIAVON Florence (Rochejean).

M. L. MIROUDOT Vice-Président en charge des activités « Nordiques - VTT - Pédestres » rappelle que la Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs a rejoint les huit autres EPCI sur le projet du Jurassic Vélo Tours initié par le Parc Naturel Régional du Haut-Jura.

Ce sont donc 5 parcours à vélo sur le thème de l'eau avec un guidage par application qui ont été inaugurés en 2024 sur le territoire des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs. Afin d'animer et de communiquer sur cette offre de mobilité douce, le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Haut Jura a mis en place avec les collectivités partenaires du Jurassic Vélo Tour une convention portant sur la réalisation d'opérations de promotion et de communication, la participation et le suivi des différents projets collectifs et le déploiement des parcours.

Dans le cadre de cette convention le Parc s'engage notamment à assurer la coordination globale en respectant le cahier des charges défini lors du programme de lancement du projet et en animant la recherche de financement, le développement de la chaîne de service et les programmes d'actions collectives de développement. Il s'engage également à la coordination du volet numérique entre les collectivités et les prestataires en charge de l'hébergement et de la maintenance du site internet, de

Envoyé en préfecture le 07/10/2025

Reçu en préfecture le 07/10/2025

Publié le 09/10/2025

ID : 025-200069565-20250930-2025_59-DE

l'application numérique de guidage et de la base de données Géotrek-Haut-Jura Rando. Enfin, le parc s'occupe de la coordination du volet communication en assurant la promotion globale du projet.

En échange, la CCLMHD assure le développement et le suivi des parcours de son territoire en s'assurant de la praticabilité de ses circuits et en contribuant à la promotion et la communication du Jurassic Vélo Tours. Ainsi, l'offre la concernant est référencée sur les différents supports de communication qui sont mis à disposition du public.

La CCLMHD prend en charge une partie des coûts d'hébergement et de maintenance du site internet et une partie des coûts de l'application de guidage à hauteur de 11,36% du montant total. Chaque année, la CCLMHD versera 189,50€ TTC au PNR du Haut-Jura au pour les coûts d'hébergement et de maintenance du site internet. Les coûts d'hébergement et de maintenance de l'application de guidage numérique s'élève à 507,79€ TTC pour la CCLMHD et sont à verser au PNR du Haut-Jura annuellement.

Au total, la CCLMHD s'engage à verser annuellement 697,29 €TTC pour le site internet et l'application de guidage. Cette convention est conclue pour une durée de 2 ans à compter de sa date de signature.

Le Conseil Communautaire, l'exposé entendu et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- ***Autorise le Président à signer la convention de partenariat et d'objectifs, dont chaque Conseillé Communautaire a été destinataire, pour la coordination des outils de développement et de promotion du projet « Jurassic Vélo Tours » avec le PNR du Haut-Jura.***
- ***Valide le versement annuel de la somme de 697.29€TTC au titre de la participation pour le site internet et l'application de guidage du Jurassic Vélo Tour.***

Fait et délibéré les ans, jours et mois susdits, pour copie certifiée conforme,

**Le Président,
J.M SAILLARD**



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DOUBSARRONDISSEMENT
PONTARLIER

Nombre de membres
En exercice : 49
Quorum : 25
Présents : 32
Votants : 41
Ayant donné procuration : 09
Absents/excusés : 08
Représentés : 01
Démissions : /
Résultat du vote :
Pour : 41
Contre : /
Blancs et nuls : /
Abstention : /

Date de la convocation

24/09/2025

Objet de la délibération

Tourisme :
Demande de dénomination de
commune touristique des
Longevilles-Mont-D'Or

EXTRAIT DU REGISTRE
des DELIBERATIONS du CONSEIL DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES DES LACS ET MONTAGNES DU HAUT DOUBS

Séance du 30 septembre 2025

L'an DEUX MILLE VINGT-CINQ et le trente septembre à 19h00, le Conseil de la Communauté régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle des Vallières à Labergement Sainte Marie, sous la Présidence de M. Jean-Marie SAILLARD.

Secrétaire de séance : Claude LIETTA

Présents : M. SAILLARD Jean-Marie (Les Villedieu), M. MINNITI Didier (Brey et Maison du Bois), Mme GREUSARD Elisabeth (Chapelle des Bois), M. TARBY Claude (Chatelblanc), M. ROUSSELET Camille (Fourcatier Maison Neuve), Mme CESSIN Emilie (Gellin), Mme WALTZER Aurélie, M. POIX-DAUDE Denis (Jougne), M. MIROUDOT Ludovic, Mme CHOUFFE Angélique (Labergement Sainte Marie), M. MAIROT Jérôme (Le Crouzet), Mme BULLE-LESCOFFIT Claudine, M. MERCIER Jean-Luc (Les Fourgs), M. BOIREAU Xavier, M. BOYER Philippe (Les Hôpitaux Neufs), M. ROBBE GRILLET Pascal (Les Hôpitaux Vieux), M. JACQUEMIN VERGUET Claude (Longevilles Mont d'Or), M. LIETTA Claude, M. BROCARD Jacques (Malbuisson), M. THERY Jean-Bernard (Malpas), M. DEQUE Gérard (Métabief), M. BARNOUX Jean-Luc, M. PEPE Michel (Montperreux), M. LEGE Pascal, Mme BERTHET Sylvie, M. LETOUBLON Albert (Mouthe), M. FAIVRE Michel (Oye et Pallet), M. POURCELOT Jean-Marie (Remoray Boujeons), Mme SCHIAVON Florence (Rochejean), Mme PRETRE Brigitte (Saint Antoine), Mme FAGIANI Patricia (Saint Point Lac), M. POPULAIRE Sébastien (Touillon et Loutelet).

Autre présent : M. PETITE Gilles.**Absents :** Mme GIORGGIANNI Rose-May (Jougne), Mme JURCEVIC Lucie, M. LACROIX Hervé (Métabief), M. FIEVET Sylvain (Rondefontaine).**Excusés :** M. BONNET Dominique (Chaux Neuve), M. GALLIOT Jean-Baptiste (Jougne), M. GINDRE Claude (Les Pontets), M. COQUIARD Franck (Sarrageois).**Représentés :** M. POIX Louis représenté par son suppléant M. ROBBE GRILLET Pascal (Les Hôpitaux Vieux).

Procurations : M. MOREL Michel ayant donné procuration à M. POIX-DAUDE Denis (Jougne), Mme PAGNIER PAWLAK Laurette (La Planée) ayant donné procuration à M. THERY Jean-Bernard (Malpas), Mme TRIMAILLE Marie-Hélène (Labergement Sainte Marie) ayant donné procuration à M. MERCIER Jean-Luc (Les Fourgs) M. BELOT Roger ayant donné procuration à Mme BULLE-LESCOFFIT Claudine (Les Fourgs), M. HERNANDEZ Didier (Les Grangettes) ayant donné procuration à Mme FAGIANI Patricia (Saint Point Lac), M. PELLEGRINI Sylvain ayant donné procuration à M. FAIVRE Michel (Oye et Pallet), Mme TODESCHINI Patricia (Petite Chaux) ayant donné procuration à M. ROUSSELET Camille (Fourcatier Maison Neuve), M. BOUVERET Jean-Yves (Reculfoz) ayant donné procuration à M. POURCELOT Jean-Marie (Remoray Boujeons), M. MEYER Benjamin ayant donné procuration à Mme SCHIAVON Florence (Rochejean).

M. S. POPULAIRE, Vice-Président en charge du Tourisme indique que la commune des Longevilles Mont d'Or sollicite le classement « commune touristique ».

La Communauté ayant la compétence « Tourisme », est compétente pour traiter les demandes de classement des Communes membres.

La commune des Longevilles Mont d'Or, forte d'une attractivité touristique dispose aujourd'hui de toutes les qualités requises pour voir ce label attribué.

Le Conseil Communautaire, l'exposé entendu et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- Valide la demande de classement de la commune des Longevilles Mont d'Or en « commune touristique ».
- Autorise le Président à déposer en Préfecture le dossier nécessaire à ce classement.

Fait et délibéré les ans, jours et mois susdits pour
copie certifiée conforme,

Le Président,
J.M SAILLARD



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DOUBSARRONDISSEMENT
PONTARLIER

Nombre de membres
En exercice : 49
Quorum : 25
Présents : 32
Votants : 41
Ayant donné procuration : 09
Absents/excusés : 08
Représentés : 01
Démissions : /
Résultat du vote :
Pour : 41
Contre : /
Blancs et nuls : /
Abstention : /

Date de la convocation

24/09/2025

Objet de la délibérationCréation d'une commission
Espace Naturel Sensible
(ENS) du Mont d'OrEXTRAIT DU REGISTRE
des DELIBERATIONS du CONSEIL DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES DES LACS ET MONTAGNES DU HAUT DOUBS

Séance du 30 septembre 2025

L'an DEUX MILLE VINGT-CINQ et le trente septembre à 19h00, le Conseil de la Communauté régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle des Vallières à Labergement Sainte Marie, sous la Présidence de M. Jean-Marie SAILLARD.

Secrétaire de séance : Claude LIETTA

Présents : M. SAILLARD Jean-Marie (Les Villedieu), M. MINNITI Didier (Brey et Maison du Bois), Mme GREUSARD Elisabeth (Chapelle des Bois), M. TARBY Claude (Chatelblanc), M. ROUSSELET Camille (Fourcatier Maison Neuve), Mme CESSIN Emilie (Gellin), Mme WALTZER Aurélie, M. POIX-DAUDE Denis (Jougne), M. MIROUDOT Ludovic, Mme CHOUFFE Angélique (Labergement Sainte Marie), M. MAIROT Jérôme (Le Crouzet), Mme BULLE-LESCOFFIT Claudine, M. MERCIER Jean-Luc (Les Fourgs), M. BOIREAU Xavier, M. BOYER Philippe (Les Hôpitaux Neufs), M. ROBBE GRILLET Pascal (Les Hôpitaux Vieux), M. JACQUEMIN VERGUET Claude (Longevilles Mont d'Or), M. LIETTA Claude, M. BROCARD Jacques (Malbuisson), M. THERY Jean-Bernard (Malpas), M. DEQUE Gérard (Métabief), M. BARNOUX Jean-Luc, M. PEPE Michel (Montperreux), M. LEGE Pascal, Mme BERTHET Sylvie, M. LETOUBLON Albert (Mouthe), M. FAIVRE Michel (Oye et Pallet), M. POURCELOT Jean-Marie (Remoray Boujeons), Mme SCHIAVON Florence (Rochejean), Mme PRETTE Brigitte (Saint Antoine), Mme FAGIANI Patricia (Saint Point Lac), M. POPULAIRE Sébastien (Touillon et Loutelet).

Autre présent : M. PETITE Gilles.

Absents : Mme GIORGGIANNI Rose-May (Jougne), Mme JURCEVIC Lucie, M. LACROIX Hervé (Métabief), M. FIEVET Sylvain (Rondefontaine).

Excusés : M. BONNET Dominique (Chaux Neuve), M. GALLIOT Jean-Baptiste (Jougne), M. GINDRE Claude (Les Pontets), M. COQUIARD Franck (Sarrageois).

Représentés : M. POIX Louis représenté par son suppléant M. ROBBE GRILLET Pascal (Les Hôpitaux Vieux).

Procurations : M. MOREL Michel ayant donné procuration à M. POIX-DAUDE Denis (Jougne), Mme PAGNIER PAWLAK Laurette (La Planée) ayant donné procuration à M. THERY Jean-Bernard (Malpas), Mme TRIMAILLE Marie-Hélène (Labergement Sainte Marie) ayant donné procuration à M. MERCIER Jean-Luc (Les Fourgs) M. BELOT Roger ayant donné procuration à Mme BULLE-LESCOFFIT Claudine (Les Fourgs), M. HERNANDEZ Didier (Les Grangettes) ayant donné procuration à Mme FAGIANI Patricia (Saint Point Lac), M. PELLEGRINI Sylvain ayant donné procuration à M. FAIVRE Michel (Oye et Pallet), Mme TODESCHINI Patricia (Petite Chaux) ayant donné procuration à M. ROUSSELET Camille (Fourcatier Maison Neuve), M. BOUVERET Jean-Yves (Reculfoz) ayant donné procuration à M. POURCELOT Jean-Marie (Remoray Boujeons), M. MEYER Benjamin ayant donné procuration à Mme SCHIAVON Florence (Rochejean).

Le Président rappelle que la Communauté de Communes s'est engagée, à la demande du Département, et en accord avec les Communes concernées, à s'impliquer dans la gestion de l'Espace Naturel Sensible du Mont d'Or.

L'une des premières actions concrète sera de travailler à la réhabilitation du sentier des crêtes. Une étude de faisabilité sera lancée prochainement à ce sujet.

Afin de suivre plus précisément les premiers travaux au sujet de l'ENS, dont ce premier projet, le Président souhaite créer une commission dédiée, sachant que le sujet ne se limite pas seulement au tourisme.

Il propose d'en prendre la présidence et d'y associer prioritairement :

- Les Maires des Communes situées sur le périmètre ENS :
 - Jougne
 - Les Hopitaux Neufs
 - Métabief
 - Les Longevilles Mont d'Or
 - Rochejean

Envoyé en préfecture le 07/10/2025

Reçu en préfecture le 07/10/2025

Publié le 09/10/2025

ID : 025-200069565-20250930-2025_61-DE

- **Les Vice-Présidents les plus directement concernés et/ou souhaitant s'impliquer sur le sujet :**
 - **Didier MINNITI, Vice-Président en charge de l'Economie et de l'Agriculture**
 - **Jean Yves BOUVERET, Vice-Président en charge de l'Aménagement du Territoire**
 - **Ludovic MIROUDOT, Vice-Président en charge des activités Nordiques-VTT-Pédestres**
 - **Sébastien POPULAIRE, Vice-Président en charge du Tourisme**
 - **Denis POIX DAUDE, Vice-Président en charge des Finances**
 - **Jean Bernard THERY, Vice-Président en charge des relations avec les Associations**

- **Il souhaite aussi y associer 5 conseillers communautaires sur la base du volontariat.**
Les personnes suivantes ont fait part de leur volonté d'en faire partie :
 - **Marylène BARNÉOUD-RAEIS, Conseillère Municipale des Longevilles Mont d'Or et Présidente du site Natura 2000 « Massif du Mont d'Or, du Noirmont et du Risol »**
 - **Claude LIETTA**
 - **Jean-Marie POURCELOT**
 - **Michel FAIVRE**
 - **Lucie JURCEVIC**

Le Conseil Communautaire, l'exposé entendu et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- **Acte la création de cette commission.**
- **Valide sa composition comme détaillée ci-dessus.**

Fait et délibéré les ans, jours et mois susdits, pour copie certifiée conforme,

**Le Président,
J.M SAILLARD**



Envoyé en préfecture le 07/10/2025

Reçu en préfecture le 07/10/2025

Publié le 09/10/2025

ID : 025-200069565-20250930-2025_62-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DOUBS

ARRONDISSEMENT
PONTARLIER

Nombre de membres

En exercice : 49
Quorum : 25
Présents : 32
Votants : 41
Ayant donné procuration : 09
Absents/excusés : 08
Représentés : 01
Démissions : /

Résultat du vote :
Pour : 41
Contre : /
Blancs et nuls : /
Abstention : /

Date de la convocation

24/09/2025

Objet de la délibération

Bâtiments :

Remboursement d'une facture
de réparation d'une porte
sectionnelle à M. Damien
PAQUETTE

EXTRAIT DU REGISTRE
des DELIBERATIONS du CONSEIL DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES DES LACS ET MONTAGNES DU HAUT DOUBS

Séance du 30 septembre 2025

L'an DEUX MILLE VINGT-CINQ et le trente septembre à 19h00, le Conseil de la Communauté régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle des Vallières à Labergement Sainte Marie, sous la Présidence de M. Jean-Marie SAILLARD.

Secrétaire de séance : Claude LIETTA

Présents : M. SAILLARD Jean-Marie (Les Villedieu), M. MINNITI Didier (Brey et Maison du Bois), Mme GREUSARD Elisabeth (Chapelle des Bois), M. TARBY Claude (Chatelblanc), M. ROUSSELET Camille (Fourcatier Maison Neuve), Mme CESSIN Emilie (Gellin), Mme WALTZER Aurélie, M. POIX-DAUDE Denis (Jougne), M. MIROUDOT Ludovic, Mme CHOUFFE Angélique (Labergement Sainte Marie), M. MAIROT Jérôme (Le Crouzet), Mme BULLE-LESCOFFIT Claudine, M. MERCIER Jean-Luc (Les Fourgs), M. BOIREAU Xavier, M. BOYER Philippe (Les Hôpitaux Neufs), M. ROBBE GRILLET Pascal (Les Hôpitaux Vieux), M. JACQUEMIN VERGUET Claude (Longevilles Mont d'Or), M. LIETTA Claude, M. BROCARD Jacques (Malbuisson), M. THERY Jean-Bernard (Malpas), M. DEQUE Gérard (Métabief), M. BARNOUX Jean-Luc, M. PEPE Michel (Montperreux), M. LEGE Pascal, Mme BERTHET Sylvie, M. LETOUBLON Albert (Mouthe), M. FAIVRE Michel (Oye et Pallet), M. POURCELOT Jean-Marie (Remoray Boujeons), Mme SCHIAVON Florence (Rochejean), Mme PRETTE Brigitte (Saint Antoine), Mme FAGIANI Patricia (Saint Point Lac), M. POPULAIRE Sébastien (Touillon et Loutelet).

Autre présent : M. PETITE Gilles.

Absents : Mme GIORGGIANNI Rose-May (Jougne), Mme JURCEVIC Lucie, M. LACROIX Hervé (Métabief), M. FIEVET Sylvain (Rondefontaine).

Excusés : M. BONNET Dominique (Chaux Neuve), M. GALLIOT Jean-Baptiste (Jougne), M. GINDRE Claude (Les Pontets), M. COQUIARD Franck (Sarrageois).

Représentés : M. POIX Louis représenté par son suppléant M. ROBBE GRILLET Pascal (Les Hôpitaux Vieux).

Procurations : M. MOREL Michel ayant donné procuration à M. POIX-DAUDE Denis (Jougne), Mme PAGNIER PAWLAK Laurette (La Planée) ayant donné procuration à M. THERY Jean-Bernard (Malpas), Mme TRIMAILLE Marie-Hélène (Labergement Sainte Marie) ayant donné procuration à M. MERCIER Jean-Luc (Les Fourgs) M. BELOT Roger ayant donné procuration à Mme BULLE-LESCOFFIT Claudine (Les Fourgs), M. HERNANDEZ Didier (Les Grangettes) ayant donné procuration à Mme FAGIANI Patricia (Saint Point Lac), M. PELLEGRINI Sylvain ayant donné procuration à M. FAIVRE Michel (Oye et Pallet), Mme TODESCHINI Patricia (Petite Chaux) ayant donné procuration à M. ROUSSELET Camille (Fourcatier Maison Neuve), M. BOUVERET Jean-Yves (Reculfoz) ayant donné procuration à M. POURCELOT Jean-Marie (Remoray Boujeons), M. MEYER Benjamin ayant donné procuration à Mme SCHIAVON Florence (Rochejean).

M. JM. POURCELOT, Vice-Président en charge des Bâtiments rappelle que la Communauté de Communes loue à M. Damien PAQUETTE une travée du bâtiment intercommunal situé au 5 rue de la Caserne, 25370 les HOPITAUX VIEUX, notamment pour y stationner ses engins de chantier, dans le cadre de son activité professionnelle.

Le moteur de la porte sectionnelle de sa travée est tombé en panne au printemps 2025.

Afin de ne pas grever son activité, il a pris l'initiative d'appeler en urgence une entreprise pour remplacer la pièce défectueuse dans les meilleurs délais.

C'est l'entreprise Sandona Systems, située à Jougne, qui a réalisé les travaux pour un montant de 1767.30€ TTC (pièces + main d'œuvre).

En tant que locataire, cette dépense ne lui incombe pas.

Envoyé en préfecture le 07/10/2025

Reçu en préfecture le 07/10/2025

Publié le 09/10/2025

ID : 025-200069565-20250930-2025_62-DE



Le Conseil Communautaire, l'exposé entendu et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- **Accepte le remboursement de la somme de 1767.30€ à M. Damien PAQUETTE (au compte 62878 « remboursement à des tiers »).**
- **Autorise le Président à signer tous les documents nécessaires.**

Fait et délibéré les ans, jours et mois susdits, pour copie certifiée conforme,

**Le Président,
J.M SAILLARD**

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DOUBSARRONDISSEMENT
PONTARLIER**Nombre de membres**

En exercice : 49
 Quorum : 25
 Présents : 32
 Votants : 41
 Ayant donné procuration : 09
 Absents/excusés : 08
 Représentés : 01
 Démissions : /

Résultat du vote :
 Pour : 41
 Contre : /
 Blancs et nuls : /
 Abstention : /

Date de la convocation

24/09/2025

Objet de la délibération

Comptabilité :
 Créances admises en non-
 valeur et extinction de dettes

EXTRAIT DU REGISTRE
 des DELIBERATIONS du CONSEIL DE LA COMMUNAUTE
 DE COMMUNES DES LACS ET MONTAGNES DU HAUT DOUBS

Séance du 30 septembre 2025

L'an DEUX MILLE VINGT-CINQ et le trente septembre à 19h00, le Conseil de la Communauté régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle des Vallières à Labergement Sainte Marie, sous la Présidence de M. Jean-Marie SAILLARD.

Secrétaire de séance : Claude LIETTA

Présents : M. SAILLARD Jean-Marie (Les Villedieu), M. MINNITI Didier (Brey et Maison du Bois), Mme GREUSARD Elisabeth (Chapelle des Bois), M. TARBY Claude (Chatelblanc), M. ROUSSELET Camille (Fourcatier Maison Neuve), Mme CESSIN Emilie (Gellin), Mme WALTZER Aurélie, M. POIX-DAUDE Denis (Jougne), M. MIROUDOT Ludovic, Mme CHOUFFE Angélique (Labergement Sainte Marie), M. MAIROT Jérôme (Le Crouzet), Mme BULLE-LESCOFFIT Claudine, M. MERCIER Jean-Luc (Les Fourgs), M. BOIREAU Xavier, M. BOYER Philippe (Les Hôpitaux Neufs), M. ROBBE GRILLET Pascal (Les Hôpitaux Vieux), M. JACQUEMIN VERGUET Claude (Longevilles Mont d'Or), M. LIETTA Claude, M. BROCARD Jacques (Malbuisson), M. THERY Jean-Bernard (Malpas), M. DEQUE Gérard (Métabief), M. BARNOUX Jean-Luc, M. PEPE Michel (Montperreux), M. LEGE Pascal, Mme BERTHET Sylvie, M. LETOUBLON Albert (Mouthe), M. FAIVRE Michel (Oye et Pallet), M. POURCELOT Jean-Marie (Remoray Boujeons), Mme SCHIAVON Florence (Rochejean), Mme PRETRE Brigitte (Saint Antoine), Mme FAGIANI Patricia (Saint Point Lac), M. POPULAIRE Sébastien (Touillon et Loutelet).

Autre présent : M. PETITE Gilles.**Absents :** Mme GIORGGIANNI Rose-May (Jougne), Mme JURCEVIC Lucie, M. LACROIX Hervé (Métabief), M. FIEVET Sylvain (Rondefontaine).**Excusés :** M. BONNET Dominique (Chaux Neuve), M. GALLIOT Jean-Baptiste (Jougne), M. GINDRE Claude (Les Pontets), M. COQUIARD Franck (Sarrageois).**Représentés :** M. POIX Louis représenté par son suppléant M. ROBBE GRILLET Pascal (Les Hôpitaux Vieux).

Procurations : M. MOREL Michel ayant donné procuration à M. POIX-DAUDE Denis (Jougne), Mme PAGNIER PAWLAK Laurette (La Planée) ayant donné procuration à M. THERY Jean-Bernard (Malpas), Mme TRIMAILLE Marie-Hélène (Labergement Sainte Marie) ayant donné procuration à M. MERCIER Jean-Luc (Les Fourgs) M. BELOT Roger ayant donné procuration à Mme BULLE-LESCOFFIT Claudine (Les Fourgs), M. HERNANDEZ Didier (Les Grangettes) ayant donné procuration à Mme FAGIANI Patricia (Saint Point Lac), M. PELLEGRINI Sylvain ayant donné procuration à M. FAIVRE Michel (Oye et Pallet), Mme TODESCHINI Patricia (Petite Chaux) ayant donné procuration à M. ROUSSELET Camille (Fourcatier Maison Neuve), M. BOUVERET Jean-Yves (Reculfoz) ayant donné procuration à M. POURCELOT Jean-Marie (Remoray Boujeons), M. MEYER Benjamin ayant donné procuration à Mme SCHIAVON Florence (Rochejean).

M. D. POIX-DAUDE, Vice-Président en charge des Finances rappelle au Conseil Communautaire que le Service de Gestion Comptable de Pontarlier, a transmis la liste des pièces à mandater au compte 6541 « créances admises en non-valeur » et au compte 6542 « extinction de dettes » à la suite d'effacement de dettes par le tribunal, clôture de procédure collective pour insuffisance d'actif.

Après étude, il convient de procéder au mandatement :

Au budget Assainissement

c/6541 Créances admises en non-valeur : 5 777.16 €

Au budget Déchets

c/6541 Créances admises en non-valeur : 3 382.10 €

c/6542 Créances éteintes : 2 559.13 €
5 941.23 €

Envoyé en préfecture le 07/10/2025

Reçu en préfecture le 07/10/2025

Publié le 09/10/2025

ID : 025-200069565-20250930-2025_63-DE



Le Conseil Communautaire, l'exposé entendu et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- **Valide et autorise le Président à signer toutes les pièces nécessaires à ces admissions en non-valeur et ces extinctions de dettes.**

Fait et délibéré les ans, jours et mois susdits, pour copie certifiée conforme,

**Le Président,
J.M SAILLARD**

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DOUBS

ARRONDISSEMENT
PONTARLIER

Nombre de membres
En exercice : 49
Quorum : 25
Présents : 32
Votants : 41
Ayant donné procuration : 09
Absents/excusés : 08
Représentés : 01
Démissions : /
Résultat du vote :
Pour : 36
Contre : /
Blancs et nuls : /
Abstention : 5

Date de la convocation

24/09/2025

Objet de la délibération

Comptabilité :
Création d'un budget annexe
« Eau » assujetti à la TVA

EXTRAIT DU REGISTRE
des DELIBERATIONS du CONSEIL DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES DES LACS ET MONTAGNES DU HAUT DOUBS

Séance du 30 septembre 2025

L'an DEUX MILLE VINGT-CINQ et le trente septembre à 19h00, le Conseil de la Communauté régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle des Vallières à Labergement Sainte Marie, sous la Présidence de M. Jean-Marie SAILLARD.

Secrétaire de séance : Claude LIETTA

Présents : M. SAILLARD Jean-Marie (Les Villedieu), M. MINNITI Didier (Brey et Maison du Bois), Mme GREUSARD Elisabeth (Chapelle des Bois), M. TARBY Claude (Chateaublanc), M. ROUSSELET Camille (Fourcatier Maison Neuve), Mme CESSIN Emilie (Gellin), Mme WALTZER Aurélie, M. POIX-DAUDE Denis (Jougne), M. MIROUDOT Ludovic, Mme CHOUFFE Angélique (Labergement Sainte Marie), M. MAIROT Jérôme (Le Crouzet), Mme BULLE-LESCOFFIT Claudine, M. MERCIER Jean-Luc (Les Fourgs), M. BOIREAU Xavier, M. BOYER Philippe (Les Hôpitaux Neufs), M. ROBBE GRILLET Pascal (Les Hôpitaux Vieux), M. JACQUEMIN VERGUET Claude (Longevilles Mont d'Or), M. LIETTA Claude, M. BROCARD Jacques (Malbuisson), M. THERY Jean-Bernard (Malpas), M. DEQUE Gérard (Métabief), M. BARNOUX Jean-Luc, M. PEPE Michel (Montperreux), M. LEGE Pascal, Mme BERTHET Sylvie, M. LETOUBLON Albert (Mouthe), M. FAIVRE Michel (Oye et Pallet), M. POURCELOT Jean-Marie (Remoray Boujeons), Mme SCHIAVON Florence (Rochejean), Mme PRETTE Brigitte (Saint Antoine), Mme FAGIANI Patricia (Saint Point Lac), M. POPULAIRE Sébastien (Touillon et Loutelet).

Autre présent : M. PETITE Gilles.

Absents : Mme GIORGGIANNI Rose-May (Jougne), Mme JURCEVIC Lucie, M. LACROIX Hervé (Métabief), M. FIEVET Sylvain (Rondefontaine).

Excusés : M. BONNET Dominique (Chaux Neuve), M. GALLIOT Jean-Baptiste (Jougne), M. GINDRE Claude (Les Pontets), M. COQUIARD Franck (Sarrageois).

Représentés : M. POIX Louis représenté par son suppléant M. ROBBE GRILLET Pascal (Les Hôpitaux Vieux).

Procurations : M. MOREL Michel ayant donné procuration à M. POIX-DAUDE Denis (Jougne), Mme PAGNIER PAWLAK Laurette (La Planée) ayant donné procuration à M. THERY Jean-Bernard (Malpas), Mme TRIMAILLE Marie-Hélène (Labergement Sainte Marie) ayant donné procuration à M. MERCIER Jean-Luc (Les Fourgs) M. BELOT Roger ayant donné procuration à Mme BULLE-LESCOFFIT Claudine (Les Fourgs), M. HERNANDEZ Didier (Les Grangettes) ayant donné procuration à Mme FAGIANI Patricia (Saint Point Lac), M. PELLEGRINI Sylvain ayant donné procuration à M. FAIVRE Michel (Oye et Pallet), Mme TODESCHINI Patricia (Petite Chaux) ayant donné procuration à M. ROUSSELET Camille (Fourcatier Maison Neuve), M. BOUVERET Jean-Yves (Reculfoz) ayant donné procuration à M. POURCELOT Jean-Marie (Remoray Boujeons), M. MEYER Benjamin ayant donné procuration à Mme SCHIAVON Florence (Rochejean).

A la demande du Président, M. G. PETITE présente ce point en rappelant que le transfert de la compétence Eau à la Communauté de Communes sera effectif au 1^{er} janvier 2026.

Afin de répondre à la réglementation en vigueur pour les SPIC à autonomie financière, il est nécessaire de créer un budget annexe distinct assujetti à la TVA.

Le Conseil Communautaire, l'exposé entendu et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, moins 5 abstentions :

- Valide la création du budget annexe « Eau ».
- Valide l'assujettissement de ce budget annexe « Eau » à la TVA.
- Autorise le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la création de ce dit budget « Eau » et son assujettissement à la TVA.

Fait et délibéré les ans, jours et mois susdits, pour
copie certifiée conforme,

Le Président,
J.M SAILLARD



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DOUBSARRONDISSEMENT
PONTARLIER**Nombre de membres**

En exercice : 49
 Quorum : 25
 Présents : 32
 Votants : 41
 Ayant donné procuration : 09
 Absents/excusés : 08
 Représentés : 01
 Démissions : /

Résultat du vote :
 Pour : 41
 Contre : /
 Blancs et nuls : /
 Abstention : /

Date de la convocation

24/09/2025

Objet de la délibération

Enfance jeunesse :
 Convention Territoriale Globale
 (CTG) – CAF

EXTRAIT DU REGISTRE
 des DELIBERATIONS du CONSEIL DE LA COMMUNAUTE
 DE COMMUNES DES LACS ET MONTAGNES DU HAUT DOUBS

Séance du 30 septembre 2025

L'an DEUX MILLE VINGT-CINQ et le trente septembre à 19h00, le Conseil de la Communauté régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle des Vallières à Labergement Sainte Marie, sous la Présidence de M. Jean-Marie SAILLARD.

Secrétaire de séance : Claude LIETTA

Présents : M. SAILLARD Jean-Marie (Les Villedieu), M. MINNITI Didier (Brey et Maison du Bois), Mme GREUSARD Elisabeth (Chapelle des Bois), M. TARBY Claude (Chatelblanc), M. ROUSSELET Camille (Fourcatier Maison Neuve), Mme CESSIN Emilie (Gellin), Mme WALTZER Aurélie, M. POIX-DAUDE Denis (Jougne), M. MIROUDOT Ludovic, Mme CHOUFFE Angélique (Labergement Sainte Marie), M. MAIROT Jérôme (Le Crouzet), Mme BULLE-LESCOFFIT Claudine, M. MERCIER Jean-Luc (Les Fourgs), M. BOIREAU Xavier, M. BOYER Philippe (Les Hôpitaux Neufs), M. ROBBE GRILLET Pascal (Les Hôpitaux Vieux), M. JACQUEMIN VERGUET Claude (Longevilles Mont d'Or), M. LIETTA Claude, M. BROCARD Jacques (Malbuisson), M. THERY Jean-Bernard (Malpas), M. DEQUE Gérard (Métabief), M. BARNOUX Jean-Luc, M. PEPE Michel (Montperreux), M. LEGE Pascal, Mme BERTHET Sylvie, M. LETOUBLON Albert (Mouthe), M. FAIVRE Michel (Oye et Pallet), M. POURCELOT Jean-Marie (Remoray Boujeons), Mme SCHIAVON Florence (Rochejean), Mme PRETRE Brigitte (Saint Antoine), Mme FAGIANI Patricia (Saint Point Lac), M. POPULAIRE Sébastien (Touillon et Loutelet).

Autre présent : M. PETITE Gilles.

Absents : Mme GIORGGIANNI Rose-May (Jougne), Mme JURCEVIC Lucie, M. LACROIX Hervé (Métabief), M. FIEVET Sylvain (Rondefontaine).

Excusés : M. BONNET Dominique (Chaux Neuve), M. GALLIOT Jean-Baptiste (Jougne), M. GINDRE Claude (Les Pontets), M. COQUIARD Franck (Sarrageois).

Représentés : M. POIX Louis représenté par son suppléant M. ROBBE GRILLET Pascal (Les Hôpitaux Vieux).

Procurations : M. MOREL Michel ayant donné procuration à M. POIX-DAUDE Denis (Jougne), Mme PAGNIER PAWLAK Laurette (La Planée) ayant donné procuration à M. THERY Jean-Bernard (Malpas), Mme TRIMAILLE Marie-Hélène (Labergement Sainte Marie) ayant donné procuration à M. MERCIER Jean-Luc (Les Fourgs) M. BELOT Roger ayant donné procuration à Mme BULLE-LESCOFFIT Claudine (Les Fourgs), M. HERNANDEZ Didier (Les Grangettes) ayant donné procuration à Mme FAGIANI Patricia (Saint Point Lac), M. PELLEGRINI Sylvain ayant donné procuration à M. FAIVRE Michel (Oye et Pallet), Mme TODESCHINI Patricia (Petite Chaux) ayant donné procuration à M. ROUSSELET Camille (Fourcatier Maison Neuve), M. BOUVERET Jean-Yves (Reculfoz) ayant donné procuration à M. POURCELOT Jean-Marie (Remoray Boujeons), M. MEYER Benjamin ayant donné procuration à Mme SCHIAVON Florence (Rochejean).

Le Président rappelle que la Communauté de Communes et la CAF du Doubs ont conclu en date du 27 décembre 2021 une Convention Territoriale Globale destinée à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des services à disposition des habitants du territoire.

Dans le cadre de cette démarche et à la suite de l'élaboration d'un diagnostic de son territoire, la Collectivité a défini cinq grandes thématiques sur lesquelles travailler :

- La parentalité ;
- La petite enfance ;
- L'enfance ;
- La jeunesse ;
- La mobilité.

Cette convention arrive à son terme le 31 décembre 2025. La CAF et la Communauté de Communes se sont donc rapprochées pour travailler sur la rédaction de la future convention. Compte tenu du délai imparti et afin de proposer un projet de territoire qui soit le plus abouti possible, il a été proposé de proroger la convention existante pour une durée d'un an.

Envoyé en préfecture le 07/10/2025

Reçu en préfecture le 07/10/2025

Publié le 09/10/2025

ID : 025-200069565-20250930-2025_65-DE

Par ailleurs, pour la bonne réussite de ce projet la CAF du Doubs a demandé que la Communauté de Communes nomme un chargé de coopération CTG qu'elle subventionnera en partie.

Le Conseil Communautaire, l'exposé entendu et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- **Autorise le Président à signer la prorogation.**
- **Nomme Madame Charlotte SOULIER pour assurer la mission de chargé de coopération CTG.**

Fait et délibéré les ans, jours et mois susdits, pour copie certifiée conforme,

**Le Président,
J.M SAILLARD**



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DOUBSARRONDISSEMENT
PONTARLIER**Nombre de membres**

En exercice : 49
 Quorum : 25
 Présents : 33
 Votants : 42
 Ayant donné procuration : 09
 Absents/excusés : 07
 Représentés : 01
 Démissions : /

Résultat du vote :
 Pour : 41
 Contre : /
 Blancs et nuls : /
 Abstention : 01

Date de la convocation

24/09/2025

Objet de la délibération**Déchets :**

Convention de groupement de
commandes pour fournitures
de bacs et de pièces
détachées

EXTRAIT DU REGISTRE**des DELIBERATIONS du CONSEIL DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES DES LACS ET MONTAGNES DU HAUT DOUBS**

Séance du 30 septembre 2025

L'an DEUX MILLE VINGT-CINQ et le trente septembre à 19h00, le Conseil de la Communauté régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle des Vallières à Labergement Sainte Marie, sous la Présidence de M. Jean-Marie SAILLARD.

Secrétaire de séance : Claude LIETTA

Présents : M. SAILLARD Jean-Marie (Les Villedieu), M. MINNITI Didier (Brey et Maison du Bois), Mme GREUSARD Elisabeth (Chapelle des Bois), M. TARBY Claude (Chatelblanc), M. ROUSSELET Camille (Fourcatier Maison Neuve), Mme CESSIN Emilie (Gellin), Mme WALTZER Aurélie, M. POIX-DAUDE Denis (Jougne), M. MIROUDOT Ludovic, Mme CHOUFFE Angélique (Labergement Sainte Marie), M. MAIROT Jérôme (Le Crouzet), Mme BULLE-LESCOFFIT Claudine, M. MERCIER Jean-Luc (Les Fourgs), M. BOIREAU Xavier, M. BOYER Philippe (Les Hôpitaux Neufs), M. ROBBE GRILLET Pascal (Les Hôpitaux Vieux), M. GINDRE Claude (Les Pontets), M. JACQUEMIN VERGUET Claude (Longevilles Mont d'Or), M. LIETTA Claude, M. BROCARD Jacques (Malbuisson), M. THERY Jean-Bernard (Malpas), M. DEQUE Gérard (Métabief), M. BARNOUX Jean-Luc, M. PEPE Michel (Montperreux), M. LEGE Pascal, Mme BERTHET Sylvie, M. LETOUBLON Albert (Mouthe), M. FAIVRE Michel (Oye et Pallet), M. POURCELOT Jean-Marie (Remoray Boujeons), Mme SCHIAVON Florence (Rochejean), Mme PRETRE Brigitte (Saint Antoine), Mme FAGIANI Patricia (Saint Point Lac), M. POPULAIRE Sébastien (Touillon et Loutelet).

Autre présent : M. PETITE Gilles.

Absents : Mme GIORGGIANNI Rose-May (Jougne), Mme JURCEVIC Lucie, M. LACROIX Hervé (Métabief), M. FIEVET Sylvain (Rondefontaine).

Excusés : M. BONNET Dominique (Chaux Neuve), M. GALLIOT Jean-Baptiste (Jougne), M. COQUIARD Franck (Sarrageois).

Représentés : M. POIX Louis représenté par son suppléant M. ROBBE GRILLET Pascal (Les Hôpitaux Vieux).

Procurations : M. MOREL Michel ayant donné procuration à M. POIX-DAUDE Denis (Jougne), Mme PAGNIER PAWLAK Laurette (La Planée) ayant donné procuration à M. THERY Jean-Bernard (Malpas), Mme TRIMAILLE Marie-Hélène (Labergement Sainte Marie) ayant donné procuration à M. MERCIER Jean-Luc (Les Fourgs) M. BELOT Roger ayant donné procuration à Mme BULLE-LESCOFFIT Claudine (Les Fourgs), M. HERNANDEZ Didier (Les Grangettes) ayant donné procuration à Mme FAGIANI Patricia (Saint Point Lac), M. PELLEGRINI Sylvain ayant donné procuration à M. FAIVRE Michel (Oye et Pallet), Mme TODESCHINI Patricia (Petite Chaux) ayant donné procuration à M. ROUSSELET Camille (Fourcatier Maison Neuve), M. BOUVERET Jean-Yves (Reculfoz) ayant donné procuration à M. POURCELOT Jean-Marie (Remoray Boujeons), M. MEYER Benjamin ayant donné procuration à Mme SCHIAVON Florence (Rochejean).

M. C. GINDRE Vice-Président en charge des Déchets porte à la connaissance du Conseil Communautaire que la Communauté de Communes (CCLMHD) et le Syndicat Mixte de Collecte des Ordures Ménagères (SMCOM) ont choisi depuis plusieurs années déjà, à travers le biais d'un groupement de commandes, de mutualiser les procédures d'achats et de passation des marchés publics en lien avec la fourniture de bacs et de pièces détachées pour la collecte des déchets ménagers sur leur territoire respectif.

Le dernier marché, lancée en 2022, arrive à échéance le 9 janvier 2026.

Aussi il a été convenu entre les services compétents des deux organismes de relancer une nouvelle consultation pour la période 2026-2029.

Le marché sera passé sous forme d'accord-cadre à bons de commande, comme les précédents, et comportera une durée initiale d'un an, avec deux reconductions tacites possibles, d'une durée chacune d'une année, soit une durée totale du marché de trois ans.

L'accord-cadre sera aussi conclu avec un maximum annuel de 35 000,00 € H.T. pour le SMCOM et 35 000,00 € H.T. pour la CCLMHD (soit 105 000,00 € H.T. maximum sur 3 ans pour chacune des deux collectivités, reconductions comprises).

Envoyé en préfecture le 09/10/2025

Reçu en préfecture le 09/10/2025

Publié le 09/10/2025

ID : 025-200069565-20250930-2025_66-DE



En conséquence de ce qui précède, il conviendra donc de régulariser une nouvelle convention de groupement de commandes entre les deux entités, préalablement à l'attribution du marché.

Le Conseil Communautaire, l'exposé entendu et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, moins 1 abstention :

- ***Autorise le Président à signer la convention de groupement de commandes, dont chaque Conseiller Communautaire a été destinataire, d'une part, et le marché public, d'autre part.***

Fait et délibéré les ans, jours et mois susdits, pour copie certifiée conforme,

**Le Président,
J.M SAILLARD**



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DOUBSARRONDISSEMENT
PONTARLIER**Nombre de membres**

En exercice : 49
 Quorum : 25
 Présents : 33
 Votants : 42
 Ayant donné procuration : 09
 Absents/excusés : 07
 Représentés : 01
 Démissions : /

Résultat du vote :
 Pour : 42
 Contre : /
 Blancs et nuls : /
 Abstention : /

Date de la convocation

24/09/2025

Objet de la délibération

Ressources Humaines :
 Suppression d'un poste
 d'adjoint administratif territorial
 principal 1ère classe à
 28/35ème et création d'un
 poste d'adjoint administratif
 territorial principal 1ère classe
 à temps plein 35/35ème

EXTRAIT DU REGISTRE
 des DELIBERATIONS du CONSEIL DE LA COMMUNAUTE
 DE COMMUNES DES LACS ET MONTAGNES DU HAUT DOUBS

Séance du 30 septembre 2025

L'an DEUX MILLE VINGT-CINQ et le trente septembre à 19h00, le Conseil de la Communauté régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle des Vallières à Labergement Sainte Marie, sous la Présidence de M. Jean-Marie SAILLARD.

Secrétaire de séance : Claude LIETTA

Présents : M. SAILLARD Jean-Marie (Les Villedieu), M. MINNITI Didier (Brey et Maison du Bois), Mme GREUSARD Elisabeth (Chapelle des Bois), M. TARBY Claude (Chatelblanc), M. ROUSSELET Camille (Fourcatier Maison Neuve), Mme CESSIN Emilie (Gellin), Mme WALTZER Aurélie, M. POIX-DAUDE Denis (Jougne), M. MIROUDOT Ludovic, Mme CHOUFFE Angélique (Labergement Sainte Marie), M. MAIROT Jérôme (Le Crouzet), Mme BULLE-LESCOFFIT Claudine, M. MERCIER Jean-Luc (Les Fourgs), M. BOIREAU Xavier, M. BOYER Philippe (Les Hôpitaux Neufs), M. ROBBE GRILLET Pascal (Les Hôpitaux Vieux), M. GINDRE Claude (Les Pontets), M. JACQUEMIN VERGUET Claude (Longevilles Mont d'Or), M. LIETTA Claude, M. BROCARD Jacques (Maibuisson), M. THERY Jean-Bernard (Malpas), M. DEQUE Gérard (Métabief), M. BARNOUX Jean-Luc, M. PEPE Michel (Montperreux), M. LEGE Pascal, Mme BERTHET Sylvie, M. LETOUBLON Albert (Mouthe), M. FAIVRE Michel (Oye et Pallet), M. POURCELOT Jean-Marie (Remoray Boujeons), Mme SCHIAVON Florence (Rochejean), Mme PRETRE Brigitte (Saint Antoine), Mme FAGIANI Patricia (Saint Point Lac), M. POPULAIRE Sébastien (Touillon et Loutelet).

Autre présent : M. PETITE Gilles.

Absents : Mme GIORGGIANNI Rose-May (Jougne), Mme JURCEVIC Lucie, M. LACROIX Hervé (Métabief), M. FIEVET Sylvain (Rondefontaine).

Excusés : M. BONNET Dominique (Chaux Neuve), M. GALLIOT Jean-Baptiste (Jougne), M. COQUIARD Franck (Sarrageois).

Représentés : M. POIX Louis représenté par son suppléant M. ROBBE GRILLET Pascal (Les Hôpitaux Vieux).

Procurations : M. MOREL Michel ayant donné procuration à M. POIX-DAUDE Denis (Jougne), Mme PAGNIER PAWLAK Laurette (La Planée) ayant donné procuration à M. THERY Jean-Bernard (Malpas), Mme TRIMAILLE Marie-Hélène (Labergement Sainte Marie) ayant donné procuration à M. MERCIER Jean-Luc (Les Fourgs) M. BELOT Roger ayant donné procuration à Mme BULLE-LESCOFFIT Claudine (Les Fourgs), M. HERNANDEZ Didier (Les Grangettes) ayant donné procuration à Mme FAGIANI Patricia (Saint Point Lac), M. PELLEGRINI Sylvain ayant donné procuration à M. FAIVRE Michel (Oye et Pallet), Mme TODESCHINI Patricia (Petite Chaux) ayant donné procuration à M. ROUSSELET Camille (Fourcatier Maison Neuve), M. BOUVERET Jean-Yves (Reculfoz) ayant donné procuration à M. POURCELOT Jean-Marie (Remoray Boujeons), M. MEYER Benjamin ayant donné procuration à Mme SCHIAVON Florence (Rochejean).

M. D. POIX-DAUDE, Vice-Président en charge des Ressources Humaines rappelle que conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il indique qu'en prévision du départ de l'agent d'accueil de la collectivité à la fin du mois de septembre, une vacance de poste a été diffusée. Il ressort de la pratique et de l'organisation interne qu'il était opportun de faire paraître ces vacances et offres pour recruter un agent à temps plein. Il ressort des entretiens réalisés qu'une personne disposant des qualifications et expériences nécessaires correspond aux attentes de la collectivité pour assurer les missions inhérentes au poste.

Afin de pérenniser le recrutement et de faciliter l'organisation de ce poste, il est proposé au Conseil Communautaire de supprimer le poste d'adjoint administratif territorial principal 1ère classe à raison de 28/35ème et de créer un nouveau poste d'adjoint administratif principal 1ère classe à temps plein à raison de 35/35ème.

L'avis favorable du CST a été donné.

Envoyé en préfecture le 09/10/2025

Reçu en préfecture le 09/10/2025

Publié le 09/10/2025

ID : 025-200069565-20250930-2025_67-DE

Le Conseil Communautaire, l'exposé entendu et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- **Autorise la suppression d'un poste d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe à temps non complet à raison de 28/35^{ème} à compter du 01/10/2025.**
- **Décide la création d'un poste d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe à temps complet à raison de 35/35^{ème} à compter du 01/10/2025.**
- **Valide la mise à jour du tableau des effectifs au 01/10/2025.**
- **Autorise le Président à signer tous les actes en lien avec ce dossier.**

**Fait et délibéré les ans, jours et mois susdits
Pour copie certifiée conforme,**

**Le Président,
J.M SAILLARD**



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DOUBSARRONDISSEMENT
PONTARLIER**Nombre de membres**

En exercice : 49
 Quorum : 25
 Présents : 33
 Votants : 42
 Ayant donné procuration : 09
 Absents/excusés : 07
 Représentés : 01
 Démissions : /

Résultat du vote :

Pour : 42
 Contre : /
 Blancs et nuls : /
 Abstention : /

Date de la convocation

24/09/2025

Objet de la délibération

Ressources Humaines :
 Création d'un poste d'adjoint
 technique territorial principal
 2ème classe à temps complet
 à raison de 35/35ème

EXTRAIT DU REGISTRE
 des DELIBERATIONS du CONSEIL DE LA COMMUNAUTE
 DE COMMUNES DES LACS ET MONTAGNES DU HAUT DOUBS

Séance du 30 septembre 2025

L'an DEUX MILLE VINGT-CINQ et le trente septembre à 19h00, le Conseil de la Communauté régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle des Vallières à Labergement Sainte Marie, sous la Présidence de M. Jean-Marie SAILLARD.

Secrétaire de séance : Claude LIETTA

Présents : M. SAILLARD Jean-Marie (Les Villedieu), M. MINNITI Didier (Brey et Maison du Bois), Mme GREUSARD Elisabeth (Chapelle des Bois), M. TARBAY Claude (Chatelblanc), M. ROUSSELET Camille (Fourcatier Maison Neuve), Mme CESSIN Emilie (Gellin), Mme WALTZER Aurélie, M. POIX-DAUDE Denis (Jougne), M. MIROUDOT Ludovic, Mme CHOUFFE Angélique (Labergement Sainte Marie), M. MAIROT Jérôme (Le Crouzet), Mme BULLE-LESCOFFIT Claudine, M. MERCIER Jean-Luc (Les Fourgs), M. BOIREAU Xavier, M. BOYER Philippe (Les Hôpitaux Neufs), M. ROBBE GRILLET Pascal (Les Hôpitaux Vieux), M. GINDRE Claude (Les Pontets), M. JACQUEMIN VERGUET Claude (Longevilles Mont d'Or), M. LIETTA Claude, M. BROCARD Jacques (Malbuisson), M. THERY Jean-Bernard (Malpas), M. DEQUE Gérard (Métabief), M. BARNOUX Jean-Luc, M. PEPE Michel (Montperreux), M. LEGE Pascal, Mme BERTHET Sylvie, M. LETOUBLON Albert (Mouthe), M. FAIVRE Michel (Oye et Pallet), M. POURCELOT Jean-Marie (Remoray Boujeons), Mme SCHIAVON Florence (Rochejean), Mme PRETTE Brigitte (Saint Antoine), Mme FAGIANI Patricia (Saint Point Lac), M. POPULAIRE Sébastien (Touillon et Loutelet).

Autre présent : M. PETITE Gilles.

Absents : Mme GIORGGIANNI Rose-May (Jougne), Mme JURCEVIC Lucie, M. LACROIX Hervé (Métabief), M. FIEVET Sylvain (Rondefontaine).

Excusés : M. BONNET Dominique (Chaux Neuve), M. GALLIOT Jean-Baptiste (Jougne), M. COQUIARD Franck (Sarrageois).

Représentés : M. POIX Louis représenté par son suppléant M. ROBBE GRILLET Pascal (Les Hôpitaux Vieux).

Procurations : M. MOREL Michel ayant donné procuration à M. POIX-DAUDE Denis (Jougne), Mme PAGNIER PAWLAK Laurette (La Planée) ayant donné procuration à M. THERY Jean-Bernard (Malpas), Mme TRIMAILLE Marie-Hélène (Labergement Sainte Marie) ayant donné procuration à M. MERCIER Jean-Luc (Les Fourgs) M. BELOT Roger ayant donné procuration à Mme BULLE-LESCOFFIT Claudine (Les Fourgs), M. HERNANDEZ Didier (Les Grangettes) ayant donné procuration à Mme FAGIANI Patricia (Saint Point Lac), M. PELLEGRINI Sylvain ayant donné procuration à M. FAIVRE Michel (Oye et Pallet), Mme TODESCHINI Patricia (Petite Chaux) ayant donné procuration à M. ROUSSELET Camille (Fourcatier Maison Neuve), M. BOUVERET Jean-Yves (Reculfoz) ayant donné procuration à M. POURCELOT Jean-Marie (Remoray Boujeons), M. MEYER Benjamin ayant donné procuration à Mme SCHIAVON Florence (Rochejean).

M. D. POIX-DAUDE, Vice-Président en charge des Ressources Humaines rappelle que conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il indique qu'en raison du départ volontaire d'un agent du service tourisme affecté sur le secteur de CHAPELLE DES BOIS et du départ en retraite effectif d'un personnel recruté via le groupement employeurs Profession Sports et Loisirs et affecté sur le secteur DES FOURGS, il apparaît pertinent, afin d'assurer la bonne gestion des activités de pleine nature sur l'ensemble de notre territoire, de procéder à un nouveau recrutement d'adjoint technique principal 2ème classe, en collaboration avec l'agent déjà en poste.

Un candidat présentant toutes les compétences et expériences requises pourrait ainsi être recruté au démarrage de la saison hivernale, pour un temps complet à raison de 35/35ème.

L'avis favorable du CST a été donné.

Envoyé en préfecture le 09/10/2025

Reçu en préfecture le 09/10/2025

Publié le 09/10/2025

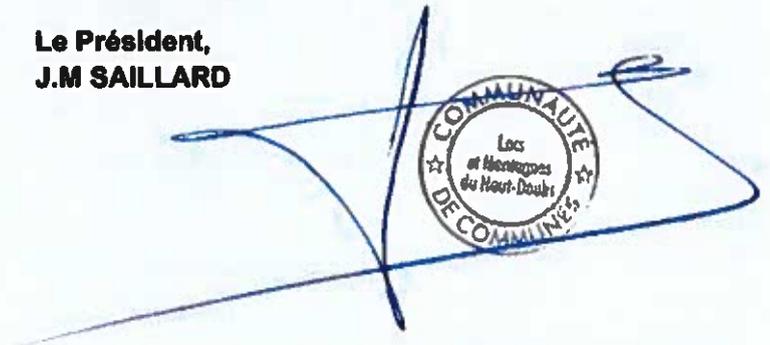
ID : 025-200069565-20250930-2025_68-DE

Le Conseil Communautaire, l'exposé entendu et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- **Décide la création d'un poste d'Adjoint Technique Territorial principal 2^{ème} classe à 35/35^{ème} à compter du 01/11/2025.**
- **Valide la mise à jour du tableau des effectifs au 01/11/2025.**
- **Autorise le Président à signer tous les actes en lien avec ce dossier.**

**Fait et délibéré les ans, jours et mois susdits
Pour copie certifiée conforme,**

**Le Président,
J.M SAILLARD**



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DOUBSARRONDISSEMENT
PONTARLIER**Nombre de membres**

En exercice : 49
 Quorum : 25
 Présents : 33
 Votants : 42
 Ayant donné procuration : 09
 Absents/excusés : 07
 Représentés : 01
 Démissions : /

Résultat du vote :
 Pour : 42
 Contre : /
 Blancs et nuls : /
 Abstention : /

Date de la convocation

24/09/2025

Objet de la délibération

Ressources Humaines :
 Validation du principe de
 rédaction d'un Document
 Unique d'Evaluation des
 Risques Professionnels
 (DUERP)

EXTRAIT DU REGISTRE**des DELIBERATIONS du CONSEIL DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES DES LACS ET MONTAGNES DU HAUT DOUBS**

Séance du 30 septembre 2025

L'an DEUX MILLE VINGT-CINQ et le trente septembre à 19h00, le Conseil de la Communauté régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle des Vallières à Labergement Sainte Marie, sous la Présidence de M. Jean-Marie SAILLARD.

Secrétaire de séance : Claude LIETTA

Présents : M. SAILLARD Jean-Marie (Les Villiedieu), M. MINNITI Didier (Brey et Maison du Bois), Mme GREUSARD Elisabeth (Chapelle des Bois), M. TARBY Claude (Chatelblanc), M. ROUSSELET Camille (Fourcatier Maison Neuve), Mme CESSIN Emilie (Gellin), Mme WALTZER Aurélie, M. POIX-DAUDE Denis (Jougne), M. MIROUDOT Ludovic, Mme CHOUFFE Angélique (Labergement Sainte Marie), M. MAIROT Jérôme (Le Crouzet), Mme BULLE-LESCOFFIT Claudine, M. MERCIER Jean-Luc (Les Fourgs), M. BOIREAU Xavier, M. BOYER Philippe (Les Hôpitaux Neufs), M. ROBBE GRILLET Pascal (Les Hôpitaux Vieux), M. GINDRE Claude (Les Pontets), M. JACQUEMIN VERGUET Claude (Longevilles Mont d'Or), M. LIETTA Claude, M. BROCARD Jacques (Malbuisson), M. THERY Jean-Bernard (Malpas), M. DEQUE Gérard (Métabief), M. BARNOUX Jean-Luc, M. PEPE Michel (Montperreux), M. LEGE Pascal, Mme BERTHET Sylvie, M. LETOUBLON Albert (Mouthe), M. FAIVRE Michel (Oye et Pallet), M. POURCELOT Jean-Marie (Remoray Boujeons), Mme SCHIAVON Florence (Rochejean), Mme PRETRE Brigitte (Saint Antoine), Mme FAGIANI Patricia (Saint Point Lac), M. POPULAIRE Sébastien (Touillon et Loutelet).

Autre présent : M. PETITE Gilles.

Absents : Mme GIORGGIANNI Rose-May (Jougne), Mme JURCEVIC Lucie, M. LACROIX Hervé (Métabief), M. FIEVET Sylvain (Rondefontaine).

Excusés : M. BONNET Dominique (Chaux Neuve), M. GALLIOT Jean-Baptiste (Jougne), M. COQUIARD Franck (Sarrageois).

Représentés : M. POIX Louis représenté par son suppléant M. ROBBE GRILLET Pascal (Les Hôpitaux Vieux).

Procurations : M. MOREL Michel ayant donné procuration à M. POIX-DAUDE Denis (Jougne), Mme PAGNIER PAWLAK Laurette (La Planée) ayant donné procuration à M. THERY Jean-Bernard (Malpas), Mme TRIMAILLE Marie-Hélène (Labergement Sainte Marie) ayant donné procuration à M. MERCIER Jean-Luc (Les Fourgs) M. BELOT Roger ayant donné procuration à Mme BULLE-LESCOFFIT Claudine (Les Fourgs), M. HERNANDEZ Didier (Les Grangettes) ayant donné procuration à Mme FAGIANI Patricia (Saint Point Lac), M. PELLEGRINI Sylvain ayant donné procuration à M. FAIVRE Michel (Oye et Pallet), Mme TODESCHINI Patricia (Petite Chaux) ayant donné procuration à M. ROUSSELET Camille (Fourcatier Maison Neuve), M. BOUVERET Jean-Yves (Reculfoz) ayant donné procuration à M. POURCELOT Jean-Marie (Remoray Boujeons), M. MEYER Benjamin ayant donné procuration à Mme SCHIAVON Florence (Rochejean).

M. D. POIX-DAUDE, Vice-Président en charge des Ressources Humaines indique que le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels doit être réalisé dans toutes les collectivités ayant du personnel. Cette obligation de l'employeur a pour objectif d'identifier l'ensemble des risques auxquels est exposé le personnel afin de mettre en place un plan d'action visant à les réduire, voire les supprimer.

Lors du Comité Social Territorial du 13/12/2024, les membres élus et représentants du personnel se sont accordés sur la nécessité de mettre en place ce DUERP.

Une réunion d'information avec le CDG25 s'est déroulée le 12/09 dernier, afin de définir les contours de la démarche et un planning d'élaboration. Des réunions périodiques vont se tenir avec pour objectif de formaliser un document début 2026.

Afin de fiabiliser la démarche, il est proposé au Conseil Communautaire de valider le principe d'élaboration du DUERP.

Envoyé en préfecture le 09/10/2025

Reçu en préfecture le 09/10/2025

Publié le 09/10/2025

ID : 025-200069565-20250930-2025_69-DE



Le Conseil Communautaire, l'exposé entendu et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- **Valide le principe d'élaboration du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels.**
- **Autorise le Président à signer tous les actes en lien avec ce dossier.**

**Fait et délibéré les ans, jours et mois susdits
Pour copie certifiée conforme,**

**Le Président,
J.M SAILLARD**



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DOUBSARRONDISSEMENT
PONTARLIER**Nombre de membres**

En exercice : 49
 Quorum : 25
 Présents : 33
 Votants : 42
 Ayant donné procuration : 09
 Absents/excusés : 07
 Représentés : 01
 Démissions : /

Résultat du vote :
 Pour : 42
 Contre : /
 Blancs et nuls : /
 Abstention : /

Date de la convocation

24/09/2025

Objet de la délibérationSubventions
Aux Associations

EXTRAIT DU REGISTRE
 des DELIBERATIONS du CONSEIL DE LA COMMUNAUTE
 DE COMMUNES DES LACS ET MONTAGNES DU HAUT DOUBS

Séance du 30 septembre 2025

L'an DEUX MILLE VINGT-CINQ et le trente septembre à 19h00, le Conseil de la Communauté régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle des Vallières à Labergement Sainte Marie, sous la Présidence de M. Jean-Marie SAILLARD.

Secrétaire de séance : Claude LIETTA

Présents : M. SAILLARD Jean-Marie (Les Villedieu), M. MINNITI Didier (Brey et Maison du Bois), Mme GREUSARD Elisabeth (Chapelle des Bois), M. TARBY Claude (Chatelblanc), M. ROUSSELET Camille (Fourcatier Maison Neuve), Mme CESSIN Emilie (Gellin), Mme WALTZER Aurélie, M. POIX-DAUDE Denis (Jougne), M. MIROUDOT Ludovic, Mme CHOUFFE Angélique (Labergement Sainte Marie), M. MAIROT Jérôme (Le Crouzet), Mme BULLE-LESCOFFIT Claudine, M. MERCIER Jean-Luc (Les Fourgs), M. BOIREAU Xavier, M. BOYER Philippe (Les Hôpitaux Neufs), M. ROBBE GRILLET Pascal (Les Hôpitaux Vieux), M. GINDRE Claude (Les Pontets), M. JACQUEMIN VERGUET Claude (Longevilles Mont d'Or), M. LIETTA Claude, M. BROCARD Jacques (Malbuisson), M. THERY Jean-Bernard (Malpas), M. DEQUE Gérard (Métabief), M. BARNOUX Jean-Luc, M. PEPE Michel (Montperreux), M. LEGE Pascal, Mme BERTHET Sylvie, M. LETOUBLON Albert (Mouthe), M. FAIVRE Michel (Oye et Pallet), M. POURCELOT Jean-Marie (Remoray Boujeons), Mme SCHIAVON Florence (Rochejean), Mme PRETTE Brigitte (Saint Antoine), Mme FAGIANI Patricia (Saint Point Lac), M. POPULAIRE Sébastien (Touillon et Loutelet).

Autre présent : M. PETITE Gilles.

Absents : Mme GIORGGIANNI Rose-May (Jougne), Mme JURCEVIC Lucie, M. LACROIX Hervé (Métabief), M. FIEVET Sylvain (Rondefontaine).

Excusés : M. BONNET Dominique (Chaux Neuve), M. GALLIOT Jean-Baptiste (Jougne), M. COQUIARD Franck (Sarrageois).

Représentés : M. POIX Louis représenté par son suppléant M. ROBBE GRILLET Pascal (Les Hôpitaux Vieux).

Procurations : M. MOREL Michel ayant donné procuration à M. POIX-DAUDE Denis (Jougne), Mme PAGNIER PAWLAK Laurette (La Planée) ayant donné procuration à M. THERY Jean-Bernard (Malpas), Mme TRIMAILLE Marie-Hélène (Labergement Sainte Marie) ayant donné procuration à M. MERCIER Jean-Luc (Les Fourgs) M. BELOT Roger ayant donné procuration à Mme BULLE-LESCOFFIT Claudine (Les Fourgs), M. HERNANDEZ Didier (Les Grangettes) ayant donné procuration à Mme FAGIANI Patricia (Saint Point Lac), M. PELLEGRINI Sylvain ayant donné procuration à M. FAIVRE Michel (Oye et Pallet), Mme TODESCHINI Patricia (Petite Chaux) ayant donné procuration à M. ROUSSELET Camille (Fourcatier Maison Neuve), M. BOUVERET Jean-Yves (Reculfoz) ayant donné procuration à M. POURCELOT Jean-Marie (Remoray Boujeons), M. MEYER Benjamin ayant donné procuration à Mme SCHIAVON Florence (Rochejean).

M. JB. THERY Vice-président en charge de la Culture, de la Vie associative et de la Communication rappelle que par délibération du 9 avril 2025, le Conseil communautaire avait validé le tableau des subventions aux associations pour l'année 2025.

A posteriori, la Communauté de Communes a reçu les demandes suivantes :

- **Le Risoux Club – subvention de fonctionnement** : pour un nombre de 24 jeunes en 2025, la subvention est portée à 960 €.
- **L'AAPPMA de Rochejean – subvention de fonctionnement** : pour un nombre de 78 jeunes en 2025, la subvention est portée à 2 574 €.
- **La Fédération des Comices du Doubs – Super Comice** : La Fédération sollicite une subvention pour l'organisation de son Super Comice. Il est proposé de lui allouer la somme de **500 € sous réserve que l'évènement ait effectivement lieu.**
- **L'Union Sportive du Turchet – Trail des Combes Derniers** : Pour lui permettre d'organiser son trail, il est proposé d'allouer à l'association une subvention d'un montant de 500 €.
- **Les Mounthy's Dancers – Bal country** : Pour l'organisation de son bal annuel, il est proposé d'allouer au profit de l'association, une subvention d'un montant de 500 €.

Envoyé en préfecture le 09/10/2025

Reçu en préfecture le 09/10/2025

Publié le 09/10/2025

ID : 025-200069565-20250930-2025_70-DE



Le montant total de ces demandes s'élève à 5 034 €, il sera déduit de la rubrique « Subventions non affectées » justement prévue pour les dossiers retardataires. S'élevant initialement à 65 000 €, cette rubrique sera, après attributions susmentionnées, d'un montant de 59 966 €.

Le Conseil Communautaire, l'exposé entendu et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- **Valide l'attribution des subventions susmentionnées.**

**Fait et délibéré les ans, jours et mois susdits
Pour copie certifiée conforme,**

**Le Président,
J.M SAILLARD**



sur le secteur. Les produits scolytés ont été estimés sur pied à l'unité de produit par l'entreprise Lutro pour un montant de 222.88€, CVO déduite.

Considérant que d'autres opérations du même genre sont à venir, l'idée étant de conserver les propriétés dans le meilleur état sanitaire possible, en exploitant et évacuant dès que possible ces petits volumes de bois malades.

Considérant que le Président, les Vice-Présidents peuvent recevoir délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant à l'exception :

- du vote du budget, de l'institution et de la fixation des taux ou tarifs des taxes ou redevances,
- de l'approbation du compte administratif,
- des dispositions à caractère budgétaire prises par un établissement public de coopération intercommunale à la suite d'une mise en demeure intervenue en application de l'article L. 1612-15,
- des décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée de l'établissement public de coopération intercommunale,
- de l'adhésion de l'établissement à un établissement public,
- de la délégation de la gestion d'un service public,
- des dispositions portant orientation en matière d'aménagement de l'espace communautaire, d'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire et de politique de la ville ».

PROPOSE

1° De charger le Président, jusqu'à la fin de son mandat, par délégation, d'effectuer l'ensemble des opérations suivantes :

- Vente de bois dans la limite d'un montant de 10 000€.

2° De prévoir qu'en cas d'empêchement du Président, les décisions relatives à ces ventes pourront être prises par son suppléant.

3° Rappelle que, lors de chaque réunion du conseil communautaire, le Président rendra compte des attributions exercées, par lui-même, par délégation du conseil communautaire.

Le Conseil Communautaire, l'exposé entendu et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- Décide de se prononcer favorablement sur cette délégation.

**Fait et délibéré les ans, jours et mois susdits
Pour copie certifiée conforme,**

**Le Président,
J.M SAILLARD**



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DOUBSARRONDISSEMENT
PONTARLIER**Nombre de membres**

En exercice : 49
 Quorum : 25
 Présents : 33
 Votants : 42
 Ayant donné procuration : 09
 Absents/excusés : 07
 Représentés : 01
 Démissions : /

Résultat du vote :
 Pour : 42
 Contre : /
 Blancs et nuls : /
 Abstention : /

Date de la convocation

24/09/2025

Objet de la délibération

Délégation au Président :
 Vente de bois

EXTRAIT DU REGISTRE
 des DELIBERATIONS du CONSEIL DE LA COMMUNAUTE
 DE COMMUNES DES LACS ET MONTAGNES DU HAUT DOUBS

Séance du 30 septembre 2025

L'an DEUX MILLE VINGT-CINQ et le trente septembre à 19h00, le Conseil de la Communauté régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle des Vallières à Labergement Sainte Marie, sous la Présidence de M. Jean-Marie SAILLARD.

Secrétaire de séance : Claude LIETTA

Présents : M. SAILLARD Jean-Marie (Les Villedieu), M. MINNITI Didier (Brey et Maison du Bois), Mme GREUSARD Elisabeth (Chapelle des Bois), M. TARBY Claude (Chatelblanc), M. ROUSSELET Camille (Fourcatier Maison Neuve), Mme CESSIN Emilie (Gellin), Mme WALTZER Aurélie, M. POIX-DAUDE Denis (Jougne), M. MIROUDOT Ludovic, Mme CHOUFFE Angélique (Labergement Sainte Marie), M. MAIROT Jérôme (Le Couzet), Mme BULLE-LESCOFFIT Claudine, M. MERCIER Jean-Luc (Les Fourgs), M. BOIREAU Xavier, M. BOYER Philippe (Les Hôpitaux Neufs), M. ROBBE GRILLET Pascal (Les Hôpitaux Vieux), M. GINDRE Claude (Les Pontets), M. JACQUEMIN VERGUET Claude (Longevilles Mont d'Or), M. LIETTA Claude, M. BROCARD Jacques (Malbuisson), M. THERY Jean-Bernard (Malpas), M. DEQUE Gérard (Métabief), M. BARNOUX Jean-Luc, M. PEPE Michel (Montperreux), M. LEGE Pascal, Mme BERTHET Sylvie, M. LETOUBLON Albert (Mouthe), M. FAIVRE Michel (Oye et Pallet), M. POURCELOT Jean-Marie (Remoray Boujeons), Mme SCHIAVON Florence (Rochejean), Mme PRETTE Brigitte (Saint Antoine), Mme FAGIANI Patricia (Saint Point Lac), M. POPULAIRE Sébastien (Touillon et Loutelet).

Autre présent : M. PETITE Gilles.

Absents : Mme GIORGGIANNI Rose-May (Jougne), Mme JURCEVIC Lucie, M. LACROIX Hervé (Métabief), M. FIEVET Sylvain (Rondefontaine).

Excusés : M. BONNET Dominique (Chaux Neuve), M. GALLIOT Jean-Baptiste (Jougne), M. COQUIARD Franck (Sarrageois).

Représentés : M. POIX Louis représenté par son suppléant M. ROBBE GRILLET Pascal (Les Hôpitaux Vieux).

Procurations : M. MOREL Michel ayant donné procuration à M. POIX-DAUDE Denis (Jougne), Mme PAGNIER PAWLAK Laurette (La Planée) ayant donné procuration à M. THERY Jean-Bernard (Malpas), Mme TRIMAILLE Marie-Hélène (Labergement Sainte Marie) ayant donné procuration à M. MERCIER Jean-Luc (Les Fourgs) M. BELOT Roger ayant donné procuration à Mme BULLE-LESCOFFIT Claudine (Les Fourgs), M. HERNANDEZ Didier (Les Grangettes) ayant donné procuration à Mme FAGIANI Patricia (Saint Point Lac), M. PELLEGRINI Sylvain ayant donné procuration à M. FAIVRE Michel (Oye et Pallet), Mme TODESCHINI Patricia (Petite Chaux) ayant donné procuration à M. ROUSSELET Camille (Fourcatier Maison Neuve), M. BOUVERET Jean-Yves (Reculfoz) ayant donné procuration à M. POURCELOT Jean-Marie (Remoray Boujeons), M. MEYER Benjamin ayant donné procuration à Mme SCHIAVON Florence (Rochejean).

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 5211-10 ; L. 5211-2 et L. 2122-17 ;

Vu l'arrêté préfectoral portant statuts de la Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut Doubs, conformément à l'article L. 5211-5-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération en date du 16 juillet 2020, portant élection du Président de la communauté ;

Vu la délibération en date du 28 juillet 2020, portant délégation de pouvoir du conseil communautaire vers le Président de la Communauté de Communes.

Vu les propriétés de la Communauté de Communes

Considérant l'épidémie de scolytes qui touche massivement les résineux dans la région et que d'une manière générale, ces bois nécessitent un entretien régulier pour les conserver dans le meilleur état sanitaire, voire en exploiter les produits quand c'est possible/nécessaire.

Considérant que des bois ont été exploités sur le secteur du Pré Poncet (Chatelblanc), sur la parcelle n°346, en lien avec l'entreprise de gestion forestière Valforest qui gérait d'autres chantiers